



MONTGERON
ESCRIME

Dimanche 4 février 2018

Challenge de Montgeron

Individuel Epée

Catégorie M11 à Vétéran

Gymnase Picot

56 rue de Mainville

91230 Montgeron

Règlement de la compétition

Engagement

Les engagements devront se faire avant le Vendredi 2 février 23h59 sur l'extranet de la FFE.

Droit d'engagement : 8€

N.B. : Les droits d'engagement seront majorée à 16€ si inscription hors extranet (sous réserve de présentation d'un justificatif de licence en cours de validité)

Epreuve

Epreuve individuelle à l'épée électrique. Le challenge est ouvert à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Esgrime.

Arme – Tenue

Les tireurs doivent être équipés d'une tenue et d'une épée conforme aux normes FFE.

Horaires et lieu

Le challenge se déroulera au :

Gymnase Picot

56 rue de Mainville - 91230 MONTGERON

Aux horaires suivants :

Catégorie M11 (H/F)	10h30
Catégorie M13 (H/F)	10h30
Catégorie M15 (H/F)	11h30
Catégorie M17 (H/F)	11h30
Catégorie M20 (H/F)	9h00
Catégorie Senior (H/F)	9h00
Catégorie Vétéran (H/F)	9h00

Règlement

1 tour de poule suivi d'un tableau d'élimination direct sans repêchage. Pour les M15, M17, M20, Séniors et Vétéran, les matchs se tirent en 5 touches (3min). Pour les M13, les matchs sont en 4 touches (3min) et 4 touches (2min) pour les M11. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et d'adapter les formules si besoin. Le challenge compte comme épreuve de référence pour le classement départemental.

Récompenses

Les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Arbitrage

L'épreuve se déroulera en auto-arbitrage.

Accès aux pistes

Seuls les tireurs, arbitres et organisateurs seront autorisés à avoir accès aux pistes.

Buvette

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition.

Accès au Gymnase

Accès en transport en commun

Arrêt RER D : MONTGERON – CROSNES

Bus Ligne P - arrêt Jean Moulin

Accès en voiture

Depuis la N6 :

- Sortie D31 - Montgeron – Quartiers Ouest
- Prendre la D31 – Avenue Charles de Gaulle en direction de Montgeron
- Tournez à gauche au premier feu dans la rue de Mainville.

